

Marion BELLISSIME et Frédéric HURLET, *Dion Cassius. Histoire romaine. Livre 53*. Texte établi par M. B., traduit et commenté par M. B. et Fr. H. Paris, Les Belles Lettres, 2018. 1 vol. 12,5 x 19 cm, LXXXVIII-106 p. en partie doubles, 3 cartes (COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE). Prix : 39 €. ISBN 978-2-251-00621-5.

Dans le livre 52, Dion Cassius fait en quelque sorte une pause entre les événements d'Égypte (livre 51) et l'évolution politique à Rome (livre 53), pause consacrée pour l'essentiel à deux discours, celui d'Agrippa en faveur d'un retour à la République et celui de Mécène défendant un régime monarchique. Son édition est très attendue pour servir d'introduction à ce livre 53 qui présente les faits des années 27 à 23 comme la clef institutionnelle du Principat, cette « monarchie républicaine » comme on l'a appelée. Dion Cassius a le mérite d'écrire 200 ans après les faits, riche d'un recul qui éclaire les étapes de la prise du pouvoir d'Auguste et le fonctionnement du régime impérial qui en découle. Il a aussi pour lui d'être un sénateur qui peut mesurer la réalité de ce qui reste de pouvoir au Sénat après la confiscation progressive et la concentration entre les mains d'un seul de toutes les *potestates* et de tous les contenus de l'*imperium* qui avaient structuré la République. Mais c'est aussi l'œuvre de quelqu'un de pétri de culture orientale pour qui la notion et le fonctionnement d'une monarchie ne suscitaient pas les mêmes sentiments de rejet que pour les Romains de Rome. Ce livre constitue une source essentielle pour l'histoire institutionnelle de l'Empire. Mais ce livre est aussi une œuvre littéraire et Dion Cassius l'ouvre par un discours fictif d'Auguste qui vient au Sénat le 13 janvier 27 « remettre » tous ses pouvoirs et déposer son triumvirat. Discours dont l'historien indique immédiatement le caractère trompeur (53, 11, 5). On peut s'interroger sur ses sources mais l'esprit même de cette *restitutio* apparaît dans plusieurs documents comme les *Res Gestae*. Viennent ensuite les différentes formules mises en place pour compenser ce retrait apparent et qui, au fil des années jusqu'en 23, établiront une monarchie qui garde les apparences de l'organisation républicaine : partage des provinces entre le Sénat et César, qui garde ainsi le contrôle des armées et le « *summum imperium auspiciumque* », et titre officiel d'*Imperator* (qu'Octave utilisait depuis 40 dans ses inscriptions), *cognomen* officiel d'*Augustus*, puis consolidation en diverses mesures. L'historien consacre plusieurs chapitres (53, 17-18) à l'analyse de ces décisions et à leur impact, avec un sens politique très aiguisé, et conclut d'ailleurs positivement « on changea de régime, pour le bien et le salut de tous car le régime républicain était totalement incapable de préserver les Romains » (53, 19, 1). Suivront en 23 l'abandon du consulat et l'obtention de la *tribunicia potestas* ainsi que de l'*imperium* dit *maius*. Pour Dion Cassius, qui commet d'ailleurs une étonnante erreur en parlant de « tribunal à vie » (53, 32, 5), la puissance tribunicienne ne représente pas une étape aussi importante que celle de 27, ce qui ne convainc pas les historiens d'aujourd'hui. Pour l'interprétation de ces événements on ne peut que souligner l'intérêt du commentaire des éditeurs, à la fois dans la notice et dans les notes, qui analysent avec une grande compétence les épisodes juridiques et les conséquences historiques et politiques des différentes mesures prises dans ces années, en s'appuyant sur une bibliographie très riche. Toutefois on ne peut réduire le livre 53 à ces éléments, certes capitaux. Dion Cassius décrit aussi d'autres événements comme le recensement des Gaules, la révolte des Salasses dans les Alpes, la guerre contre les

Cantabres et les Astures, par exemple. D'autre part la rédaction même, le style, la manière de présenter les faits et d'organiser les discours comme celui prêt à Octave en 27, relèvent de l'histoire littéraire et la notice introductive ne manque pas de les étudier et de les commenter. La tradition du texte du livre 53 est abondante, directe et indirecte. Le livre fait partie de ceux (36 à 60) qui bénéficient de 12 manuscrits, certains de bonne qualité comme le *Marcianus gr.* 395, daté du milieu du IX<sup>e</sup> s. L'éditrice s'appuie sur le *stemma* établi par Boissevain complété notamment par les recherches de M. Coudry, G. Lachenaud et V. Fromentin. La tradition indirecte se compose pour l'essentiel des *Extraits Constantiniens* du X<sup>e</sup> s., de Xiphilin (XI<sup>e</sup> s.) et de Zonaras (XII<sup>e</sup> s.) et a permis d'utiles compléments ou éclairages. L'établissement du texte s'appuie de préférence sur le manuscrit le plus ancien et l'apparat critique est positif. Cette édition du livre 53 de Dion Cassius constitue donc, en plus d'un texte de référence éclairé d'une traduction rigoureuse, un solide ouvrage d'histoire pour l'étude et l'explicitation de la difficile question des pouvoirs d'Auguste et des sources du régime du Principat.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Simone FOLLET, *Philostrate. Sur les héros*. Texte établi et traduit par S. F. Paris, Les Belles Lettres, 2017. 1 vol. broché, CCIV-348 p. en partie doubles, ill. (COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE. SÉRIE GRECQUE, 531). Prix : 65 €. ISBN 978-2-251-00617-8.

Voici deux décennies que l'*Heroikos* de Philostrate connaît un regain d'intérêt. Il devenait peu à peu souhaitable qu'en paraisse une nouvelle édition après celle de Ludo de Lannoy, publiée en 1977. Il était surtout temps d'en avoir une traduction française complète, car la seule jusqu'alors remontait à Blaise de Vigenère, éditée à titre posthume en 1611 puis en 1614. Simone Follet a le grand mérite d'avoir comblé cette double lacune. C'est là une boucle qui se referme : ce travail est l'issue d'une thèse de doctorat inédite, commencée en 1958 sous la direction de Pierre Chantraine et soutenue dix ans plus tard. Cet ouvrage constitue une excellente entrée en matière pour les non-spécialistes de Philostrate et apporte aux philologues de précieux éclairages sur les problèmes que pose la transmission du texte. L'introduction générale se compose de deux notices, respectivement consacrées au contexte de l'*Heroikos* et à sa tradition manuscrite. Elles sont suivies d'annexes très utiles où l'on trouvera la liste exhaustive des manuscrits, puis une bibliographie, certes incomplète, des éditions, des traductions et des commentaires critiques. La lecture du texte et de sa traduction sont facilitées par un appareil volumineux de notes qui en explicitent les références historiques, épigraphiques et littéraires, et sont redoublées d'un *index nominum* et de quelques illustrations. Ces mêmes notes sont également l'occasion de connaître les choix d'édition qui ont présidé à l'établissement des différents passages. S. Follet a eu l'occasion de consulter les manuscrits de l'*Heroikos* dans leur quasi-totalité. Face aux difficultés que pose le *stemma* bifide, elle prend en considération les données épigraphiques et l'état actuel des connaissances sur l'atticisme pour remonter, autant que faire se peut, au style de l'archétype. Elle ne corrige et ne normalise le texte que lorsque aucune autre option ne lui paraît possible, bien que certaines conjectures restent sujettes à discussion. Ainsi, en 2, 19, 8, la leçon des manuscrits *ἐν Ἡραλίῳ*